

# Lip, en avance sur son temps

*Non, la montre n'est pas cassée; non, il ne peut plus s'agir simplement de la reconversion difficile d'une usine mal gérée; même si (peut-être quand ces lignes paraîtront) les scellés devaient être apposés sur les portes de l'usine, il n'y aura pas eu défaite ouvrière. Non. Il s'est passé quelque chose à Besançon.*

*On pouvait craindre, au départ, que les réflexes de défense et de dignité des travailleurs de Lip ne soient noyés dans la phraséologie usuelle. Mais, indice sûr d'une volonté réaliste, les ouvriers et les responsables syndicaux ont refusé que soit appelée autogestion la poursuite du travail et la commercialisation directe des montres. Avec une spontanéité admirable, ils ont su faire tourner la machine; l'autogestion totale et durable poserait d'autres problèmes.*

*Et puis ce n'est pas la Seine qui coule à Besançon; Jean-Paul Sartre n'a pas été photographié « tracent » devant l'usine; les reporters parisiens ont paru un peu décontenancés par le calme tête des Comtois. Car c'est sur place et sans souffler qu'une signification a été donnée à ce combat, tonique comme la fraîcheur de résine des forêts de sapin.*

*Qu'est-ce donc qui est d'ores et déjà gagné ?*

*D'abord la sympathie du public. Ne dites pas Bof ! L'opinion n'avance pas seulement à coups de provocations. La vente « illégale » a été ressentie comme parfaitement naturelle. Les montres produites par les travailleurs servaient à payer les travailleurs; cela a eu l'évidence de la légitimité. Ensuite cette démonstration : dans la nécessité et avec l'appui d'un large milieu purent être inventées des méthodes qui défient les règles des spécialistes. Même dans un système capitaliste les lois commerciales peuvent être bousculées : la publicité de la montre Lip, elle s'est faite toute seule, rédactionnellement. Lisez sur ce sujet en*

*page 2 le point de vue d'un collaborateur, orfèvre en la matière.*

*Certes, les circonstances ont servi les ouvriers : ils fabriquaient toute la montre, qui est, de surcroît, un produit de vente directe. Ils n'étaient pas, par un bonheur assez exceptionnel, sous la dépendance de la parcellisation du travail. Ils étaient en mesure de faire appel directement au consommateur. Imaginez un instant que Lip n'ait fabriqué que la boîte ou le cadran ou les rouages : il n'y aurait jamais eu de vente sauvage; l'acheteur n'aurait pu être que des industries bien tenues en main; elles auraient, bien sûr, boycotté l'irrégulier, qui vite se serait retrouvé pris, comme petit poisson, dans les mailles du système. Heureusement, Lip fabrique la montre.*

*Grâce à ces circonstances heureuses, Lip peut être aujourd'hui un symbole.*

*La suite du combat, chez Lip ou ailleurs, ne peut être que celle-ci : la reprise de l'usine par qui vous voulez doit être assortie d'un droit de participation, au sens d'un droit véritable de contrôle par les organisations ouvrières. Après la faillite patronale, la relève doit consacrer un autre pouvoir. Et la participation ouvrière n'aura de sens que si elle sert de levier pour d'autres actions de même veine; avec ce label : produit par une entreprise sous contrôle ouvrier.*

*Dans tout espoir, il y a une part de rêve, mais l'espoir n'est pas lunaïque pour autant.*

*La vertu de la résistance des ouvriers de Lip, le patronat la pressent et s'en effraye et souhaite que le conflit soit réglé au plus vite pendant l'été.*

*Mais l'espoir est semé. Il faudra poursuivre. D'ores et déjà on peut se demander si les actions du « pouvoir des travailleurs » ne devrait pas porter sur les entreprises en contact direct avec la vente, qui permet un appel nouveau à l'arbitrage du consommateur.*

# Domaine public

**J.A. 1000 Lausanne**

Hebdomadaire romand  
No 237 16 août 1973  
Dixième année

Rédacteur responsable :  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 33 francs  
jusqu'à fin 1973 : 14 francs

Administration, rédaction :  
1002 Lausanne, case 1047  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
(bureau ouvert l'après-midi)  
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Gilbert Baechtold  
Eric Baier  
Rudolf Berner  
Claude Bossy

# 237

## Huahiné

*Proche de Tahiti, l'île de Huahiné reste sauvage et rébarbative. Dans la forêt qui longe ses plages, non loin d'un maraé (ancien tombeau), on trouve une croix en fer et deux canons, souvenir d'un enseigne de vaisseau, de dix-huit marins et de quatre soldats français tombés sous les coups des indigènes au combat de Maeva les 17 et 18 janvier 1845.*

### Des fourmis, un voleur et un porc

*Ma première nuit à Huahiné fut pittoresque. Une équipe de fourmis traversa mes jambes, transportant le corps velu d'un mille-pattes. Mieux encore, un voleur vint prendre mes chaussures. Je me réveillai à temps et bondis à sa poursuite. C'était un crabe, un crabe énorme, qui, abandonnant sa proie, fila en boitant dans la nuit. La fenêtre de ma case n'avait pas de vitre. Une longue tête se pencha un matin sur la mienne : celle d'un cheval venu voir ma frimousse. Sous ma fenêtre aussi deux Chinois vinrent égorger un porc.*

*A par ces visites, un seul ami : un Français muet qui mangeait à ma table. Le jour de l'an, il me fit un discours : il tint ses pouces en avant, ce qui signifiait : « Je vous fais tous mes vœux ». Puis il pointa les doigts vers le ciel, ce qui signifiait : « Puissiez-vous vous élever vers votre idéal ». C'est du moins la traduction que m'en donna la servante polynésienne. J'allais prendre goût à cette île, à sa terre rouge, aux poissons dessinés sur mes rideaux, qui se gonflaient sous le vent, j'allais m'habituer aux centaines de crabes qui ramenaient de l'océan des coquilles pour les hisser sur les arbres, lorsque la tempête s'abattit*

*sur nous. Je fus condamné à vivre dans mon pavillon, avec ma vermine et deux mauvais romans.*

### L'agonie d'une demeure

*De ma fenêtre j'observais sous la pluie une antique demeure qui avait dû être celle d'un notable. Le jour, les porcs pataugeaient entre les piliers qui soutenaient ce vieux palais. Sur les murs des Huahiniens avaient croqué des dessins obscènes. Tout pourrissait. L'agonie de cette demeure était choquante. C'était un cadavre qu'on aurait dû enterrer.*

*Après trois jours la pluie cessa et la lune vint éclairer la triste maison en ruine. Je décidai de la visiter. Il fallait du courage et de l'alcool. Je me hissai au haut des piliers et arrivai crotté à l'étage. Quelle bête étrange allais-je trouver derrière ces façades écroulées ? Quel rat géant ? J'entraî dans la chambre centrale et butai contre deux pierres. J'allumai ma lampe : c'était deux tombes installées au milieu de la pièce comme des tables. Qui donc avait eu l'idée et la force de les amener là ?*

### Visite dans la nuit

*Puis un bruit troua le silence. Sous le feu de ma lampe, je vis bouger quelque chose : un crabe géant — ce ne pouvait être que mon voleur — hissait sur un vieux coffre de pirate un énorme coquillage sous lequel il se réfugia.*

*Puis quelqu'un se leva qui vraisemblablement dormait derrière les tombes. C'était le muet qui m'avait si étrangement souhaité le Nouvel-An. Il était soûl ou illuminé, car sans prendre garde à moi il versa du pétrole sur les tombeaux, y mit le feu et se mit à danser autour. Puis il décrocha une croix de bois au-dessus du coffre, qu'il plaça au milieu du foyer.*

*Et sous ce toit vermoulu, sous la noire silhouette d'un cocotier qu'on apercevait par une échancrure, j'eus l'impression fantastique de voir flamber un cimetière.*

## Lip, au-delà du marketing

Or donc on a vu des ouvriers et des ouvrières, rattachés à la glorieuse bien qu'aliénante fonction de production, s'improviser vendeurs et vendeuses, assumant d'une façon pour le moins inédite la fonction commerciale. Ce passage de (derrière) la machine à (derrière) le comptoir aurait dû intéresser davantage, non seulement du point de vue idéologique, mais aussi de celui du marketing.

Car ces vendeurs en blouse de fabricants ont démontré que la persuasion n'a pas besoin de se faire clandestine quand il y a la conviction intime du travail bien fait, c'est-à-dire fait par nous.

Entendu, les clients étaient au moins aussi « motivés » à l'achat que les vendeurs à la promotion. Ils sont venus acheter en famille, et sur mandat des copains qui leur ont remis une liste avec des prix maxima et des couleurs de bracelets. Tout cela déséquilibre bien un peu le marché, qui prend du coup les allures d'un régime de pénurie si favorable aux vendeurs. Mais les vendeurs justement, ils s'obstinent à ne pas savoir tirer parti d'une situation aussi avantageuse. Frémissement d'envie et de rage impuissante chez le cadre commercial en visite dans la « salle d'exposition » qui, ancien économat ou vague bureau du personnel, tient lieu de salle de ventes.

### Accrochées à de méchants petits clous

Car les clients, on ne les a pas gâtés. La salle en question n'a rien d'une boutique affolante, et la technique du « display » reste loin en deçà des premiers travaux d'apprenti décorateur. L'assortiment, d'une joyeuse inconstance d'un quart d'heure à l'autre au gré d'approvisionnements parcimonieux et aléatoires, se présente sous la forme peu attrayante de montres accrochées à de méchants petits clous, avec, à l'intention du bureau Schürmann français sans doute, une indication du prix au stylo noir sur carton gris. Et pour

arriver là, il a fallu parcourir tout Besançon, en suivant un fléchage hasardeux qui a toutes les chances de perdre le client-sympathisant du côté des casernes les plus tristes de Franche-Comté. L'horlogerie est une branche sérieuse, et l'affaire ne porte pas à rire. Pas de kermesse chez LIP, mais une usine bien gardée, des machines bien briquées, une cantine bien soignée. Ils n'ont qu'à bien se tenir, les hippies descendus de Suède dans une VW de l'ère Adenauer, les maximobioticiens venus de Genève avec leurs herbes et leurs tisanes-pour-donner-des-forces-aux-travailleurs-en-lutte, et tous les gauchistes échauffés par la gestion ouvrière et le contrôle de la production. Seuls les enfants et les chiens du personnel circulent en liberté; et les anciens de la maison, tout contents de venir respirer un air dans lequel ils ne se souviennent peut-être plus bien avoir jadis étouffé.

## VALAIS

### Un Thyon vaut mieux que deux tu l'auras

Cent appartements dont la vente a été autorisée à des étrangers. Dix millions de sauvés pour les entrepreneurs valaisans (ça met d'ailleurs l'appartement-studio à cent mille francs !)

Que le Conseil fédéral ait voulu éviter des failles retentissantes, soit. Mais Thyon demeure une réalisation scandaleuse. L'infrastructure existait pour que soient exploités ses admirables champs de neige : Les Collon d'un côté à l'est, Veysonnaz de l'autre, à l'ouest. Non, il a fallu qu'on obstrue les crêtes !

Et maintenant on suture des autorisations de vente en arguant du fait qu'il faut mettre en place l'infrastructure et la financer. Le crime de lèse-aménagement du territoire devient prétexte à indulgence.

De quoi écœurer les honnêtes stations.

## LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

### Quand les revues féminines font de la politique

*Etonnant article dans la revue féminine « Anabelle » (15). On y présente M<sup>me</sup> Lise Girardin sous le titre « Conseillère fédérale cet automne ? ». L'analyse correspond à ce qu'on lit d'ordinaire sur la question, mais on découvre malgré cela un article fort critique sur les éventuels candidats à un siège latin au Conseil fédéral. Où va-t-on si la presse consacrée à la femme-objet devient non-conformiste ? Contrepoids bienvenu ? Le quotidien bernois « Der Bund » est moins désobligeant dans son édition 174 à l'égard de « La conseillère aux Etats ». Notons que depuis quelques semaines, chaque édition dominicale du « Bund » présente une parlementaire fédérale dans sa page féminine.*

— *Plusieurs quotidiens alémaniques ont pris l'habitude de présenter leurs rédacteurs, une fois par année. Le « Tages-Anzeiger » a complété cette présentation par la publication, dans une récente édition, de la liste des 1376 porteurs qui distribuent chaque matin 160 000 exemplaires sortis de presse aux abonnés.*

— *La rubrique du « Schweizerische Handels-Zeitung » intitulée « Männer - Märkte - Meinungen » (Des hommes, des marchés, des opinions) a fait sourire quelques lecteurs du numéro 29 car elle coiffait les commentaires boursiers de M<sup>me</sup> Sibylla Sonnenthal, de la Banque Rüeegg.*

### Gros tirages estudiantins

— *Toute une presse estudiantine à gros tirage est diffusée dans les universités et dans quelques kiosques de Suisse alémanique. Nous avons déjà cité « Konzept » et « Der Berner Student ». Signalons encore l'existence du « Hochschul-Zeitung »*

*(quatrième année, tirage annoncé 30 000 exemplaires) et du « Schweizerische Studenten Zeitung » (quatrième année, 25 000 exemplaires). Une diffusion a, paraît-il, lieu dans les universités romandes, mais comme tout est publié en allemand cela nous surprend un peu.*

— *La « National Zeitung » de Bâle joue le jeu régional. Après avoir complété sa chronique de dialecte bâlois par une chronique en langue alsacienne due au talentueux cabarettiste Germain Muller, adjoint au maire de Strasbourg, elle vient de commencer la publication d'une chronique en dialecte de la région badoise. Patoisants de tous les pays unissez-vous !*

## Fane fanée

« Notre Europe », organe de la FANE, c'est-à-dire de la Fédération d'action nationale et européenne, publiée en page 8 de son numéro de juin-juillet 1973 un article intitulé : « Pour un fascisme chrétien ». La revue de presse du même journal signale la parution à 1234 Vessy Genève d'un nouveau mensuel intitulé « Renaissance », organe du Nouvel Ordre Social. La citation extraite de ce journal permet d'y découvrir un ton très digne de ceux qui se proclament les « héritiers de notre civilisation occidentale ». En effet, ils parlent du « statu quo démocrasseux ». Très spirituel ! Mais au fait, ne voilà-t-il pas un nouveau groupuscule d'extrême droite dont on ne sait pas grand-chose.

## Les écrevisses

Les unes valent les autres.  
Pratiquantes, mais bon teint,  
Ces folles de patenôtres  
Finiront dans le gratin.

Gilbert Trolliet

## Les salaires en accusation : la réponse de Levinson

Les ouvriers perdent la course à l'inflation, c'est par cette constatation que s'ouvre l'un des chapitres du livre de Charles Levinson : « L'inflation mondiale et les firmes multinationales ». Réquisitoire mordant contre les théories économiques qui voient dans les hausses de salaires l'une des principales causes de l'inflation actuelle ; Levinson remet les choses économiques à leur place et décortique les comportements congénitalement inflationnistes des grandes sociétés multinationales. Actualité de la thèse, au moment où en Suisse M. Prix est en passe de devenir M. Salaire, en s'efforçant d'instituer une politique des revenus propre à limiter la croissance des coûts salariaux. On sait que M. Schurmann a publié récemment ses nouvelles « directives touchant l'appréciation des hausses de prix ». Au chapitre des salaires, les directives prévoient que « les augmentations de salaires convenues collectivement ou celles qui leur sont assimilables sont en principe considérées comme des coûts. En cas de hausse extraordinaires des salaires, le préposé peut diminuer le taux d'imputation d'une telle augmentation ». En d'autres termes, l'administration va encourager le patronat à rejeter les demandes de hausses des salaires présentées par les syndicats si elles sont jugées « extraordinaires ». De telles demandes de hausses en effet ne pourront pas être reportées sur les prix et seront donc vouées à l'échec. Convenons d'abord que la notion même de hausse extraordinaire laisse une singulière liberté d'appréciation au patronat et lui facilitera beaucoup la tâche dans les prochaines négociations salariales. Lorsque l'on déclare qu'une hausse extraordinaire est une hausse « qui dépasse manifestement la norme habituelle », on ne fait qu'enfoncer une porte ouverte.

En fait l'objectif est clair : M. Schurmann veut donner au patronat une caution officielle et gouvernementale pour lutter contre les revendications syndicales portant sur l'augmentation des salaires réels. Il s'agit d'une nouvelle tentative en direc-

tion de l'instauration d'une politique des revenus. Pour Levinson, toute politique des revenus qui tend ouvertement ou non à bloquer la croissance des salaires est vouée à l'échec son premier argument et non le moindre est tiré de l'histoire économique récente : aucune des mesures prises à l'étranger n'a abouti à un résultat quelconque.

### Vérités hier, inepties aujourd'hui

L'un des schémas économiques traditionnels — qui prend sa source dans la Théorie générale de la monnaie de Keynes — voit dans le rapport salaires-prix et dans d'éventuelles mesures de compression de la demande et des revenus le meilleur remède contre l'inflation. Selon les tenants de cette thèse, des augmentations de salaires considérées comme massives seraient toujours la cause de la hausse des prix. C'est pourquoi l'on voit toujours ressortir, dans la panoplie des mesures proposées par les banquiers et les industriels, ainsi que le rappelle Levinson, « la vieille recette éculée de la politique des revenus (...) C'est presque sans exception qu'ils tiennent les augmentations de salaires excessives pour le facteur principal de l'inflation des prix ». Ce qui infirme cette théorie, c'est que les coûts salariaux et les prix n'évoluent pas symétriquement. Ainsi dans la chimie, une augmentation de 15 % des salaires n'entraînerait pas une hausse des prix supérieure à 2 ou 3 %. Dans cette industrie, la part des coûts du travail ne représente pas plus de 10 % de l'ensemble des coûts de la production (financement des investissements, recherche et développement, publicité, etc.). En Suisse, une hausse des salaires nominaux de 10,2 % en 1970 et 13,3 % en 1971 a été accompagnée en 1971 et 1972 d'une hausse des prix de 6,6 et 6,7 %. Il n'est toutefois pas possible de déterminer l'influence exacte de l'une sur l'autre.

Les comportements économiques et financiers des firmes multinationales constituent un facteur plus grave d'inflation que la pression des salaires sur les prix. Voyons de plus près les mécanismes qui caractérisent l'action de ces géants internationaux qui aujourd'hui déjà contrôlent plus de 75 % de la production industrielle du monde occidental. « Leur intérêt et le véritable objectif visé par leurs dirigeants, affirme Levinson, est de maximiser la rentabilité de l'entreprise, mesurée par l'efficacité de l'utilisation du capital et sa capacité à se reproduire. De moyen de production, le capital devient le but de la politique des entreprises, et le rapport capital/production est ainsi inversé : le capital n'est plus désormais un facteur de production, mais c'est la production qui est un facteur de capital ».

### Le cash-flow, objectif prioritaire

C'est pourquoi les salaires, les impôts et même les dividendes deviennent des charges externes ; l'accroissement du cash-flow, revenu brut disponible pour de nouveaux investissements, est, lui, l'objectif prioritaire de toute la politique de l'entreprise.

Pour suivre leurs plans d'investissements à long terme, les firmes multinationales ont un énorme besoin de capitaux. Levinson parle à ce propos de la « grande chasse au capital » qui caractérise la présente décennie. Aux Etats-Unis, les besoins en capitaux vont augmenter de 78 % pour la période 1971-1975, ils seront suivis bien sûr par les autres pays occidentaux. Mais les firmes multinationales ne recourent que peu au crédit, elles préfèrent se procurer elles-mêmes les fonds nécessaires. Dans une période de resserrement des crédits et de hausse des taux d'intérêts, la seule issue pour les sociétés multinationales est « de dégager elles-mêmes les plus grandes liquidités en élevant les prix ». La création de cash-flow ou liquidités directement disponibles permet d'expliquer une bonne part de l'inflation actuelle des prix.

## La riposte des syndicats

La politique des revenus que l'on a déjà appliquée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et dont on cherche à poser les premiers jalons en Suisse, n'aura pas de réel effet sur l'inflation. Si elle est largement demandée par les milieux patronaux, c'est qu'elle élargit, en bloquant les revendications salariales, les revenus bruts des entreprises directement disponibles pour les investissements à long terme. Mais alors, quelles mesures adopter pour lutter contre l'inflation ? Levinson répond sur ce point en soulignant d'abord que les moyens d'action classiques (restriction des crédits, de la demande globale et des revenus) n'affectent en rien la volonté des firmes multinationales de maximiser leur rentabilité et donc, le cas échéant, d'élever leurs prix. En con-

séquence, Levinson suggère de renoncer à ces politiques de restriction et de déflation puisqu'elles sont de toutes manières inefficaces. Ceci permettra de réduire la crise aiguë de crédit et la grande chasse au capital.

Côté syndical, deux orientations à retenir. D'une part bien sûr, s'opposer à toute tentative de blocage des salaires. Mais dans une période où la croissance de l'actif des entreprises est si massive, il ne peut être question pour eux, les syndicats, de limiter leur action à la défense des revenus salariaux. Ils doivent chercher à obtenir pour les travailleurs une part équitable de la croissance actuelle du capital. On retrouve là les thèses de D.P. sur l'épargne négociée, c'est-à-dire le droit des salariés sur l'enrichissement des entreprises, dont jouissent seuls les actionnaires.

## VAUD

### Le Portugaleux

Le Portugal est devenu hôte indésirable. M. G.-A. Chevallaz, n'écouter que sa conscience, eût souhaité qu'on dise à l'hôte qu'il n'était plus persona grata du Comptoir, foire nationale.

Mais de deux choses l'une. Ou M. Chevallaz (et « sa » municipalité) prennent ouvertement, avec fracas et avec clarté, position. Ou ils agissent diplomatiquement auprès du Conseil fédéral, c'est-à-dire par courrier confidentiel.

En revanche, les messages privés, rendus publics, et méridionalement commentés d'Ajaccio, c'est ni la brutalité de l'opposition ni la discrétion des chancelleries.

Pas confondre pavé dans la mare avec pieds dans le plat !

## Annexe: les nouvelles structures industrielles

— Les prix sont régis de manière collective entre les quelques concurrents qui dominent la plupart des marchés (quatre ou cinq entreprises importantes se partagent en général 50 à 80 % de la production des principaux produits).

« L'inflation mondiale et les firmes multinationales », p. 25

— L'élément le plus intéressant de 1965 à 1970 (et peut-être aussi le plus troublant) est qu'il y a eu, de manière perceptible, plus de synchronisation dans les mouvements de prix que dans les conditions de la demande.

« L'observateur de l'OCDE cité par Levinson »

— La dimension des usines, raffineries, laminoirs et fonderies modernes est telle que les coûts internes fixes, considérés globalement, limitent les

réponses possibles des directions d'entreprises à des situations de changement. Les entreprises modernes ont l'impression qu'elles sont inexorablement condamnées à une croissance dynamique sous peine de devenir la cible des OPA (offres publiques d'achat).

« Levinson, p. 61. Thèse des technocrates de l'UBS ou de Nestlé : nous devons croître afin d'être trop chers pour quiconque voudrait nous majoriser. »

— L'essor des activités multinationales, et par conséquent des transactions financières internationales, est indiscutablement un des changements structurels les plus significatifs de l'économie moderne. Face à cette concentration de puissance, la capacité de l'Etat-nation à gérer son propre système économique est mise en question. Bien qu'il continue à régner, l'Etat-nation semble ne plus

gouverner. Il maîtrise de moins en moins son économie, comme le démontrent par exemple ses efforts désespérés pour endiguer l'inflation. Il risque fort de succomber au cours d'une régression lente mais ininterrompue.

id. p. 119.

— C'est pour améliorer le cash-flow que l'on augmentera les prix d'au moins 10 % dans le courant d'une année. Un accroissement de 15 % des salaires n'entraînerait pas une hausse des prix de 2 à 3 % (si l'on cherchait uniquement à couvrir les coûts). Comme d'habitude ces augmentations seront menées à bonne fin au milieu de la clameur générale — tous prétendant que ce sont le coût de l'inflation et ceux des salaires en particulier qui en sont responsables.

id. p. 192.

# Les conditions de logements des saisonniers dans la région lausannoise

Constitué depuis un an, le Centre de contact de Lausanne a pour but de « contribuer à une meilleure connaissance de la situation des travailleurs étrangers et de leurs problèmes ». Plusieurs groupes de travail, réunissant des Suisses et des immigrés, se sont ainsi réunis pour étudier telle ou telle facette de la vie quotidienne des travailleurs étrangers dans notre pays. Parmi les différentes contributions de ces groupes, un document <sup>1</sup>, fort instructif, vient de paraître, centré sur les conditions de logement des travailleurs étrangers.

Il était, bien sûr, au-delà des moyens du Centre de contact de procéder à un examen systématique de tous les logements réservés aux saisonniers. Aussi, les auteurs du rapport, présentent-ils des

<sup>1</sup> Pour se procurer le document cité plus loin (« Travailleurs saisonniers : conditions de logement »), l'adresse du groupe est : Centre de contact de Lausanne, case postale 190, 1000 Lausanne 17.

exemples-types illustrant les diverses situations existantes. Schématiquement, les douze cas mis en lumière (des groupes de trois à quatre personnes ont aussi, pour ce faire, visité longuement une vingtaine de centres de logement) sont un échantillon représentatif des conditions de vie des quelques 4200 saisonniers habitant la commune de Lausanne (2 200) et les communes de Renens, Ecublens, Chavannes, Echandens, Crissier, Busigny et Saint-Sulpice (2000 saisonniers, dont plus de la moitié habitent dans des baraques au nombre de trente-cinq).

Le document du Centre de contact présente un certain nombre de bilans, consacrés aux logements réservés aux saisonniers, aux types d'« immeubles » utilisés, à l'état des chambres destinées à ces travailleurs, voire aux équipements sanitaires dont bénéficient ces hôtes exploités sans vergogne. Toutes ces indications sont importantes. Dans

l'impossibilité de les reproduire in extenso dans DP, nous nous bornons à publier ci-dessous les résultats de l'enquête menée au chemin des Clochetons 16, dans un immeuble vétuste, propriété de Oyez-Chessex et Cie (rue Centrale 5 à Lausanne).

Ce travail nous paraît exemplaire au moins à deux titres. Tout d'abord, par les faits scandaleux qu'il porte à la connaissance du plus grand nombre, puis par l'état d'esprit, la prise de responsabilités que supposent la mise sur pied et la réalisation d'une telle enquête.

Les conclusions du Centre de contact ? Une perspective inévitable : l'abolition du statut de saisonnier (« non seulement les saisonniers sont mal logés, mais ils sont encore exploités pour cela »). Le logement est ici une pierre de touche parmi les plus révélatrices du mode de vie infligé à ces « esclaves du XX<sup>e</sup> siècle » puisque, faut-il le rappeler, si l'employeur est tenu de fournir un logement au travailleur saisonnier, celui-ci est, dans la pratique, obligé d'accepter le logement qu'on lui offre.

## Habiteriez-vous au chemin des Clochetons 16 à Lausanne ?

### 1. L'immeuble

Il a été construit en 1906. Il comporte quatre étages sur rez, dont le quatrième dans l'attique. Ses abords sont envahis de vigne vierge, de même qu'une grande partie de la façade. Sa façade est lépreuse et n'a probablement jamais subi de ravalement depuis la construction. Le crépi a disparu sur de grandes surfaces et continue de tomber par plaques. La cage d'escalier est vétuste, sans être dégradée exagérément.

### 2. Les appartements

L'immeuble comporte quatre appartements de deux pièces et cuisine. La grande pièce mesure

6,2 m × 3 m, soit 18,6 m<sup>2</sup> et 61,94 m<sup>3</sup>. La plus petite mesure 4,1 × 3,2 m, soit 13,2 m<sup>2</sup> et 38,04 m<sup>3</sup>.

Chaque appartement comporte une cuisine munie d'une table, de chaises, d'une cuisinière à gaz quatre feux et d'un évier. Une armoire contient le ravitaillement.

L'état des appartements est très vétuste. Certaines pièces ont été passées, il y a quelques années, à la dispersion alors que d'autres ont de vieilles tapisseries totalement défraîchies. L'ensemble présente une physionomie très triste. On sent que tout est laissé à l'abandon, l'immeuble étant très certainement voué à la démolition. Les fenêtres ne comportent pas de rideaux et la plupart des stores ne fonctionnent pas.

Au point de vue chauffage, chaque appartement

est muni d'un calorifère à charbon dans le corridor de distribution. Cela implique que les portes des chambres soient laissées ouvertes pour permettre le chauffage des chambres.

Équipement des chambres : elles comportent chacune quatre lits (grandes chambres) et trois lits (petites chambres) une armoire de rangement pour vêtements, pas de chaises. L'insuffisance des armoires de rangement fait que dans plusieurs chambres les occupants ont tendu des ficelles pour suspendre leurs vêtements.

Chaque lit métallique comporte deux draps, une couverture et un oreiller. Les draps sont changés deux fois par mois.

Aucune chambre ne dispose de table. De ce fait les occupants qui désirent lire ou écrire, doivent le faire sur leur lit ou sur la table de la cuisine.

### 3. Equipement sanitaire

- a) WC : chaque appartement est doté d'un WC.  
b) Douches : une installation de deux douches a été faite au rez-de-chaussée. Un boiler électrique fournit l'eau chaude.  
c) Installation pour laver le linge : un ancien bassin sert à cet usage.

### 4. Les occupants

Chaque appartement est occupé par sept saisonniers (en majorité espagnols), soit vingt-huit pour l'ensemble de l'immeuble. Ils sont « entassés » dans les pièces, ne disposant que de leur lit comme endroit personnel. Ils préparent tous leurs propres repas, ce qui provoque des embouteillages dans chaque cuisine et une longue attente pour cette préparation vu la présence d'une seule cuisinière à gaz pour sept personnes individuelles.

### 5. Conditions d'occupation

Chaque saisonnier paie Fr. 3.50 par jour, soit Fr. 105.— par mois de loyer durant 10,5 mois, soit Fr. 1100.— par année.

### 6. Propriétaire

L'immeuble a été acquis par l'entreprise Oyez-Chessex et Cie S.A., 5, rue Centrale à Lausanne depuis le début de 1970.

### 7. Rendement financier de l'opération

a) *Valeur de l'immeuble* : nous ignorons quel fut le prix payé pour l'acquisition de cet immeuble. Sa valeur fiscale est de Fr. 280 000.—. Un rendement calculé à 6 % de cette valeur représenterait une charge annuelle de Fr. 16 800.—. Si l'on tient compte que cet immeuble n'est pas prévu pour tirer un rendement mais pour loger du personnel en attendant qu'il soit démoli, on doit déduire du rendement brut cité plus haut ce que représente la plus-value annuelle sur le terrain. En estimant cette plus-value à 3 % l'an, le

rendement, ou plutôt la charge annuelle peut être ramenée à Fr. 13 400.—.

b) *Charges fixes* : comme il n'est fait aucun entretien ni réserve en vue d'un entretien futur, on peut estimer à Fr. 2000.— les charges fixes telles que : eau, impôts, épuration des eaux, taxes, électricité, etc.

c) *Chauffage* : estimé à Fr. 4.— le m<sup>3</sup> chauffé et compte tenu que le volume à chauffer est d'environ 600 m<sup>3</sup>, le prix du chauffage peut être estimé à Fr. 2400.— par an

d) *Gaz de cuisine* : en calculant Fr. 30.— par mois et par appartement durant 10,5 mois, la fourniture du gaz peut être estimée à Fr. 1260.— par an.

e) *Amortissement des investissements d'équipement* : compte tenu que le matériel mobilier n'a pas été acheté à l'état de neuf, on peut estimer l'investissement selon les valeurs suivantes :

4 cuisinières à gaz à Fr. 100.—	400.—
4 calorifères à Fr. 100.—	400.—
4 tables à Fr. 20.—	80.—
28 chaises à Fr. 10.—	280.—
28 lits à Fr. 100.—	2 800.—
28 armoires individuelles à Fr. 50.—	1 400.—
56 paires de draps à Fr. 20.—	1 120.—
28 couvertures à Fr. 20.—	560.—
28 oreillers à Fr. 10.—	280.—
28 taies d'oreillers à Fr. 3.50	100.—
	<hr/>
	Total 7 420.—

(soit Fr. 265.— par personne)

En comptant un amortissement sur dix ans, cela représente une charge annuelle de Fr. 742.—.

f) *Blanchissage du linge* : en comptant Fr. 2.— par lit et par quinze jours, cela représente une charge annuelle de Fr. 1344.— par année.

### Récapitulation en chiffres arrondis :

Rendement du capital	13 400.—
Charges fixes	2 000.—
Chauffage	2 400.—
Gaz de cuisine	1 250.—
Amortissement d'équipement	750.—
Blanchissage	1 350.—
	<hr/>
Total	21 150.—

### Balance :

Rentrée des loyers à raison de Fr. 1100.— par personne	30 800.—
Total des charges	21 150.—
	<hr/>
Bénéfice net annuel	9 650.—

### Conclusions

La visite de cet immeuble et l'examen des conditions faites aux saisonniers nous amènent aux conclusions suivantes :

1. Il y a en tout cas une personne en trop par chambre.
2. Les tables et armoires sont en nombre insuffisant pour permettre une vie personnelle et des moyens de rangement adéquats.
3. Une seule cuisinière à gaz par appartement est nettement insuffisante.
4. L'état de délabrement de l'immeuble (extérieur et intérieur) et l'état de délabrement des murs des appartements est indigne des personnes qui occupent ces appartements.
5. Le loyer exigé est manifestement exagéré. Chaque appartement de deux pièces est loué « meublé » pour un loyer mensuel de Fr. 735.—. Or, même dans le marché des logements loués

● SUITE ET FIN DU TEXTE AU VERSO

## ● HABITERIEZ-VOUS AUX CLOCHETONS 16 ? (suite)

meublés, on ne connaît pas de tels loyers mensuels. Cela d'autant plus que l'équipement est manifestement inférieur aux appartements loués meublés dans lesquels on trouve : des lits avec duvets; des tables dans toutes les chambres ainsi que des chaises, des armoires en nombre proportionné au nombre des occupants, des rideaux aux fenêtres, des stores qui fonctionnent normalement et des chambres de bain.

6. Le loyer abusif qui est prélevé dans cet immeuble est encore démontré par le bénéfice réalisé par l'entreprise propriétaire de l'immeuble car, non seulement elle rente équitablement les fonds investis mais elle réalise encore un bénéfice de près de Fr. 1000.— par mois !

7. Il n'y a dans l'immeuble aucun service de conciergerie. Les occupants doivent entretenir eux-mêmes la propreté de leur appartement, mais encore la cage d'escalier. Ce service existe dans tous les immeubles loués « meublés » pour des loyers inférieurs.

8. Compte tenu d'une absence totale d'entretien des appartements, le loyer est encore plus abusif car tout immeuble loué « meublé » est généralement entretenu sous peine de ne plus pouvoir se louer.

## Bonne fortune suisse à l'étranger

Les statistiques du revenu national 1972 viennent d'être publiées. Données essentielles, il faudra y revenir.

Pour aujourd'hui cette constatation. Les revenus des investissements suisses à l'étranger, qui ont été rapatriés, représentent 3,5 mia (plus que l'ensemble des recettes de tous les cantons romands). On peut admettre que le cinquième seulement des revenus réels a été rapatrié, le reste étant réinvesti. Donc, en 1972, la fortune suisse à l'étranger a dû augmenter de quelque vingt milliards !

## Kilowattheure et carte de rationnement

La construction de centrales nucléaires n'avance guère. Dans ces conditions, aura-t-on assez d'électricité en Suisse pour en satisfaire la demande croissante ?

M. Roger Bonvin, chef du Département fédéral de l'énergie et des transports, ne le croit pas. Afin de faire savoir tout haut ce qu'il pense tout bas, il vient d'écrire une lettre publique au directeur de son Office énergétique par laquelle il lui donne instruction de préparer les mesures nécessaires pour limiter la consommation d'électricité, ou en termes plus clairs le rationnement des kilowattheures. Qu'en est-il au juste ?

### Un déficit électrique certain

Les chiffres indiquent indubitablement que la consommation hivernale pourrait amplement dépasser la production indigène à partir de 1975.

La capacité suisse de production d'électricité pendant les six mois d'hiver atteint en moyenne près de 20 milliards de kwh, une valeur qui restera pratiquement inchangée jusqu'à la mise en service de la quatrième centrale nucléaire suisse vers 1978. Ce niveau de production ne dépasse cependant pas 17 milliards de kwh pour des années sèches qui ne remplissent pas les barrages alpins. Quant à la consommation hivernale, elle se chiffre actuellement à environ 16 milliards de kwh et augmente chaque année d'à peu près un milliard. Conclusion : un déficit entre production et consommation hivernales pourrait effectivement exister dans quelques années déjà. Notons que pour une telle comparaison, le semestre d'été n'entre pas en ligne de compte : la consommation y est plus faible, la production plus forte de par la fonte des neiges et le surplus, qui n'est pas stockable, ne peut être exporté qu'à un prix cinq fois inférieur au prix d'hiver.

Mais un déficit suisse ne signifie pas nécessaire-

ment rationnement. D'une part, nos entreprises électriques participent financièrement à la construction de centrales nucléaires à l'étranger : Fessenheim et Bugey en France, ce qui garantira à partir de 1975 un apport hivernal de 1 à 2 milliards de kwh supplémentaires. D'autre part, les possibilités d'importation ne sont pas aussi limitées que ne l'écrit M. Bonvin. Aucun des grands pays européens — à l'exception peut-être de l'Italie — ne court le risque d'une pénurie d'électricité. Importer, la Suisse le pourra, mais au prix fort évidemment.

Guère besoin d'être prophète : le consommateur d'électricité passera plutôt à la caisse qu'à l'Office de rationnement...

### Un expédient facile

En fait, cette menace de rationnement n'est qu'un expédient facile pour tenter de faire échec à l'opposition locale se manifestant à l'encontre des centrales nucléaires.

Au lieu de recourir à de telles menaces, le pouvoir fédéral ferait mieux d'accélérer la mise sur pied d'un plan énergétique d'ensemble, tenant compte de tous les impératifs tant écologiques qu'économiques. L'importance économique et même sociale de l'énergie exige une politique cohérente au niveau fédéral.

Certes, il est impératif de substituer autant que faire se peut l'électricité aux produits pétroliers qui accaparent 80 % du marché de l'énergie et qui constituent une source importante de pollution de l'air et des eaux. Les centrales nucléaires représentent un moyen certainement acceptable — le seul pour la Suisse pendant plusieurs décennies encore — de produire cette électricité, afin de couvrir à long terme la demande interne.

Plutôt que de menacer, les autorités fédérales devraient avant toute chose définir une politique énergétique globale... et d'en informer le public. Il y a suffisamment de bonnes raisons de justifier certains choix pour ne pas en utiliser de mauvaises.